

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de l'Education et de l'Enfance

Enseignement

REF : DEEENS2010005

Signataire : CP/BQ/CM

OBJET :Signature de la convention relative à la prestation interministérielle de restauration des enseignants dont l'indice est inférieur à 466.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n° 288 du 20 novembre 1978 relative à la convention du repas des agents de l'Education Nationale,

Vu la circulaire B9 n° 10-BCFF1003475C du 3 février 2010 fixant le taux de la subvention enseignants,

Vu le projet de convention avec l'éducation nationale,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de convention relative à la prestation interministérielle de restauration des enseignants dont l'indice est inférieur à 466

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative à la prestation interministérielle de restauration pour les enseignants dont l'indice est inférieur ou égal à 466.

Pour le Maire

L'adjoint délégué